

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MARSON

SEANCE DU 20 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. VOISIN DIT LACROIX Noël, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de Jérôme MALLET, absent excusé.

Monsieur Jean-Philippe LEVEQUE a été nommé secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
11	11	10
Date de la convocation		
16 juin 2023		
Date d'affichage de la convocation		
16 juin 2023		

Délibération N° 06012023 : Signature d'une convention de servitude entre ENEDIS et la Commune sur la parcelle cadastrée section YC n° 75

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'une convention de servitude a été conclue avec ENEDIS pour l'implantation d'une ligne électrique souterraine et d'un coffret électrique sur la parcelle ci-dessous désignée :

MARSON (Marne)

A MARSON (Marne) 51240, une parcelle en nature de sol et cadastrée de la manière suivante :

Section	N°	Lieudit	Surface
YC	75	LES NOUES	00 ha 08a 20 ca

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- entérine la convention de servitude conclue avec ENEDIS,
- donne tous pouvoirs à Monsieur Noël VOISIN DIT LACROIX, le Maire, avec faculté de subdéléguer au profit de tout clerc ou collaborateur de l'étude de Maître Emmanuel ROGÉ, notaire à GUEUX, Marne, pour représenter la commune, signer tous documents relatifs à la servitude ci-dessus et ses suites.

Pour extrait certifié conforme
A Marson, le 22 juin 2023

Le Maire,
Noël VOISIN DIT LACROIX

Le secrétaire de séance,
Jean-Philippe LEVEQUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MARSON

SEANCE DU 20 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. VOISIN DIT LACROIX Noël, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de Jérôme MALLET, absent excusé.

Monsieur Jean-Philippe LEVEQUE a été nommé secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
11	11	10
Date de la convocation		
16 juin 2023		
Date d'affichage de la convocation		
16 juin 2023		

Délibération N° 06022023 : approbation du projet d'extension du réseau électrique pour alimenter les cinq parcelles de terrain à bâtir rue de la Coulonnerie (Permis d'aménager n° PA 051 354 23 R0001)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le GFA DOMMANGET a déposé le 21 mars 2023 un dossier de Permis d'Aménager en vue de créer 5 parcelles de terrain à bâtir, rue de la Coulonnerie.

Le SIEM a été consulté sur ce dossier et il s'avère que ce projet nécessite une extension du réseau électrique.

Monsieur le Maire présente au conseil le devis établi par le SIEM, qui est estimé à 8460,00€ TTC.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que le permis d'aménager ne pourra pas être délivré s'il n'y a pas d'engagement de la commune à réaliser ces travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents,

- accepte de réaliser les travaux d'extension du réseau électrique en vue d'alimenter les cinq parcelles de terrains à bâtir,
- valide le devis estimatif du SIEM de 8 460,00€ TTC,
- charge Monsieur le Maire de faire les démarches auprès du lotisseur pour récupérer tout ou partie des frais engagés.

Pour extrait certifié conforme
A Marson, le 22 juin 2023

Le Maire,
Noël VOISIN DIT LACROIX

Le secrétaire de séance,
Jean-Philippe LEVEQUE